

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 83 au sujet d'une prime de rendement accordée à M Martel.

n° 83

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
26 janvier 1948

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1948

Date du numéro  
31 janvier 1948

### VISAS

Le Gouverneur de la (ôte française des Somalis et dépendances.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septem bre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté n » 797 en date du 15 juillet 1947 portant attribution d'une prime de rendement au profit des fonctionnaires du cadre métropolitain de l'administration des contributions directes en service détaché à la Côte française des Somalis,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Il est attribué au titre du 2 semestre 1947, à M. Martel, inspecteur rédacteur hors classe des contributions directes, une prime de rendement fixée à la somme de treize mille six cents francs (13.600 fr.).

#### Art. 2

— Le chef du service du person nel des finances et de la comptabilité et le trésorier-payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et commu- niquée partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**